



Compte rendu du lancement régional du projet ABE dans le Complexe Baradères- Cayemites

- Date** : 04 et 05 Novembre 2016
- Lieu** : Local de l'église de Dieu des Baradères/Colvette et Collège Saint Francois
d'Assise de Pestel
- Ont participé** : Les représentants des ONGs œuvrant dans le développement au niveau de Barradères, les représentants des collectivités (Mairie et CASEC), les représentants des OCB,
- Ont représenté le projet EBA** :
Gerald Neuvième, Directeur National
Michelet Louis, Directeur de l'ANAP
Ardrouin Alexis, Responsable composante Biodiversité et Aires protégées
Guerry Corvil, Responsable composante Bassin versant
Guy Cezil, Conseiller technique régional
Max Rameau, Assistant Administratif
Loiseau Patrick, Chauffeur ABE

I. Contexte

Le projet ABE vise à réduire la vulnérabilité des populations pauvres d'Haïti aux effets du changement climatique, tout en conservant la biodiversité menacée de zones marines et côtières. Des investissements dans des stratégies socialement durables de conservation de la biodiversité, permettront aux écosystèmes Marins et côtiers de continuer à générer des services d'adaptation basée sur les écosystèmes (ABE). C'est un projet qui va contribuer à maximiser les avantages en matière de biodiversité et les fonctions éco systémiques tout en produisant des avantages pour les populations de ces différents complexes ciblés par le projet AbE.

Les actions du projet ABE seront complétées au niveau local par l'implication et le renforcement d'organisations communautaires dans la gestion d'aires protégées et de bassins versants, et par le partenariat avec des organisations de développement privées ayant accès à des ressources techniques et financières susceptibles de compléter celles du gouvernement.

C'est dans cet optique, qu'une équipe composée des différents cadres du projet ainsi que le Directeur de l'ANAP a été dans le complexe (Baradères –Cayemites) plus précisément dans les communes de Baradères et Pestel du 04 au 06 novembre 2016, afin de procéder au lancement du projet. L'équipe a aussi profité ces ateliers de lancement pour éclaircir certains points relatifs aux microprojets conçus dans le contexte d'après du passage de l'ouragan Matthew au niveau des communes concernées.

III. Objectifs du lancement du projet

Les principaux objectifs de l'atelier de lancement régional sont les suivants :

1. Aider les partenaires à mieux comprendre et à s'approprier des objectifs du projet Adaptation Basée sur les Ecosystèmes
2. Examiner et s'entendre sur les indicateurs, les objectifs, les hypothèses de vérification et les résultats attendus du projet ABE

III. Points de l'Agenda ayant marqué le lancement

- ✓ Enregistrement des participants
- ✓ Propos des maires principaux de Baradères et Pestel
- ✓ Mise en contexte par le Directeur de l'ANAP
- ✓ Présentation du projet Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (ABE) par le Directeur National EBA
- ✓ Questions et réponses
- ✓ Rafraichissement et clôture

III. Le déroulement des activités de la première journée (04 novembre 2016).

Comme susmentionné dans les points à l'ordre du jour, la rencontre s'est débutée par le propos d'ouverture du Directeur de la Mairie des Baradères qui a représenté le maire principal en la circonstance. Il a profité de l'occasion pour remercier les différents partenaires d'avoir pensé à la commune de Baradères lors de l'élaboration dudit projet. Pour finir, il a mis l'accent sur la nécessité d'implication de toute la population pour la pleine réussite des activités du projet.

Ensuite, le directeur de l'ANAP a fait une mise en contexte de la présence de l'équipe au niveau de la commune. Il a aussi présenté le projet EBA comme étant un projet National intervenant dans 3 complexes qui englobent cinq départements géographiques du pays (Nord, nord' Est ,Sud' Est, Nippes et Grand 'Anse). Pour finir, Il a fait savoir aux participants que le MDE compte beaucoup sur eux pour la bonne marche des activités du projet pourvu que ses différentes activités puissent contribuer fortement à l'amélioration les conditions du milieu de vie de la population des départements concernées.

La suite de la journée a été consacrée à la présentation du projet AbE suivi des questions, réponses et suggestions en vue d'une bonne implication et appropriation du projet par la population.

Les questions réponses et suggestions ont été centrées sur les points suivants :

1) Les microprojets prévus dans le contexte post Matthew : Certains participants estiment que le secteur pêche n'a pas été pris en compte vu l'importance de ce secteur pour la commune des Baradères. Pour clarifier cette situation, on a expliqué aux participants que la pêche qui est un secteur qui demande beaucoup plus d'encadrement et de temps et cela doit faire partie d'un plan global d'où le concept de pêche durable d'où la raison pour laquelle elle n'a pas été prise en compte dans les activités prévues.

La stratégie de mise en œuvre des activités du projet : On avait bien expliqué que pour l'exécution des activités du projet les structures communautaires locales (OCB, petites ONG locales) seront impliquées suivant une approche compétitive.

2) Les critères de choix des sites : A ce stade, il revient aux riverains via les structures communautaires et collectivités d'identifier les bassins versants les plus critiques (causant plus de dégâts sur les écosystèmes côtiers et marins). Et cela doit se faire à travers des discussions entre le responsable régional du projet EBA et les structures locales de la zone. L'approche participative sera privilégiée pour l'exécution des différentes activités du projet.

IV. Le déroulement des activités de la deuxième journée (05 novembre 2016).

- a) **Propos d'ouverture** : L'atelier a été ouvert par Patrick Oecel qui a fait une mise en contexte du projet, son origine et la nécessité à ce que la communauté puisse s'approprier des résultats qui en découleront. Monsieur Oecel fait appel à la participation de tout un chacun à la bonne réussite du projet.
- b) **Présentation de l'équipe ABE** : Le directeur du projet a présenté aux participants les membres de l'équipe qui étaient sur place à savoir les responsables des composantes, le conseiller régional du complexe, l'assistant administratif et le conducteur.
- c) **Présentation du projet ABE** : Le directeur du projet, Monsieur Gérald Neuvième, a procédé à la présentation du projet aux participants.

En ce qui concerne les activités à entreprendre dans le cadre des micros projets post Matthew, il a été clairement expliqué que ces activités ont été bel et bien planifiées à travers les interventions du projet et sont rentrées dans le plan de travail de l'année 2017. Toutes fois ces activités sont anticipées dans le but de contribuer à la recapitalisation des communautés qui ont subi les méfaits de l'ouragan Matthew.

Ces micros projets seront de budget maximum de 50 000 USD et seront implémentés par la communauté sous l'appui, bien sur, de l'équipe du projet et de ses partenaires. Peuvent être retrouvées des activités comme :

- Correction de ravine ;
- Traitement des versants ;
- Restauration des zones côtières ;
- Gestion des eaux de surface ;

d) Questions/Réponses et suggestions : Les questions réponses et suggestions ont été centrées sur les points suivants :

1- Zones d'implémentation du projet : La zone d'implémentation du projet EBA est divisé en trois complexe : complexe sud-est (Thiote, Grand Gosier, Anse-à- Pitre, Belle Anse) ; complexe Nord-est (Parc National des 3 Baies : Caracol, Trou du nord, Limonade, Fort Liberté) ; Complexe Baradères-Pestel. Pour ce dernier complexe les zones potentiellement ciblées sont : Baradères, Pestel, Cayemites et Grand Boucan.

2- Résultats et durabilités du projet : La durabilité des acquis est garantie par les éléments suivants :

- Diagnostic participatif de la situation et proposition des interventions
- Recherche de synergie avec d'autres projets
- Exécution et appropriation du projet par la communauté

3- Bureau du projet au niveau du complexe : Baradères et Pestel sont 2 communes très proches mais à cause des reliefs qui prédominent, il faut mettre 5h de temps pour atteindre pour se communiquer en voiture entre ces 2 communes. Ainsi, il est envisagé de loger le bureau du complexe dans l'une des communes et d'avoir une antenne dans l'autre.

4- Critères de choix des organisations porteurs de projets : Ces organisations viendront de la communauté. Elles doivent avoir une certaine capacité de gestion financière et prouver une expérience adéquate dans l'exécution de projets. En ce sens, un ensemble de critères et une grille d'évaluation financière et technique d'organisation seront publiés

IV. Conclusion

Les deux journées ont pris fin avec les mots de remerciements du Directeur de la mairie des Baradères et ceux de la mairie de Pestel, qui ont animé les deux rencontres. Ils conviennent aux participants que les responsables des Mairies comptent beaucoup sur eux pour la pleine réussite des activités du projet.

Quelques prises de vue



Assistance lors du Propos du Directeur de la Mairie de Pestel



Intervention du Directeur national EBA

Annexe 2 : Liste des participants

Commune des Baradères

NOM	PRENOM	SECTEUR	TELEPHONE
Ferdinand	Jean Richard	KAPAB	3323 2279
Basquin	Jocelin	CRSSEH	4939 3097
Cadeus	William	AJT	3883 9613
Borgelin	Andreas	ROB	3662 0092
Lindor	Marthe	KPB	3184 5310
Saint Cyr	Manère	KAPB	3619 6832
Pierre	Liben	KAPB	3857 5759
Lamarre	Jacquelin	APVK	4914 5845
Francis	Clerinard	ACCJPDB	3147 0227
Gerome	Michel	ACCJPDB	4845 1522
Clerinard	Periclis	ACCJPDB	3411 0562
Attilas	Dorcilomme	L'Eglise	3805 5357
Caus	Ulrick	La Mairie	3715 5359
Jeudy	Jhon	MPPB	3618 0835

Moise	Dominique	Tech Agricole	3110 5599
Belizaire	Pierre	PNH	3645 0089
Corvil	Guerry	PNUD	4375 1586
Alexis	Ardrouin	PNUD	4893 8086
Rameau	Max Robert	PNUD	4890 0428
Belanston	Frauscy	KPAB	3623 1258
Ladouceur	Wenchel Paul	ROB	3616 2237
Neuvieme	Gerald	PNUD	3730 6205
Cezil	Guy	PNUD	4890 0425

Commune de Pestel

NOM	PRENOM	SECTEUR	TELEPHONE
Alcegaire	Mones	COJEPP	3726 0390
Jean Gilles	Arel	OJEDEP	3694 1810
Jean Baptiste	Luxama	ODAP	3738 4426
Saint Germain	James	COJEPP	3187 1056
Gilles	Reginald	COJEPP	4955 7855
Louis	Jean Rene	L'Eglise	4701 2522
Bernard	Emmanuel	CEFADEC	3600 9368
Jean Charles	Ronald	COJEPP	3726 2958
Guichette	Caleb	REJEDH	3894 3308
Decel	Patrick	APP	3640 5505
Benoit	Lucsonne	COJEPP	3736 5703
Pierre	Castra	APP	4610 9828
Laforêt	Pierre Paul	COJEPP	4828 6410
Thomas	Samul	COJEPP	3718 4921
Louis Charles	Ernso	ODAP	3698 0956
Darcily	Nephtalie	APP	3623 5875

Corvil	Guerry	PNUD	4375 1586
Alexis	Ardrouin	PNUD	4893 8086
Rameau	Max Robert	PNUD	4890 0428
Neuvieme	Gerald	PNUD	3730 6205
Cezil	Guy	PNUD	4890 0425
Josue	Bazile	CEFADEC	4774 0632
Antoine	Rolando	CEFADEC	3127 5379
Pierre	Geonel	APP	3754 1574
Elie	Isaac	COJEPP	3860 1847
Thams	Milias	CADEC	3797 0038
Saint Louis	Sonia	SOFENAP	3735 8106
Marcelin	Wilfrid	L'Eglise	3639 8678
Philippe	Rameces	L'Eglise	3127 5398
Pierre	O.Belance	MAGA	3668 2128
Etienne	Rodrigue		3662 7624

Annexe 3 : Présentation du projet AbE

Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au CC et aux menaces anthropogéniques à travers l'application d'une approche de la montagne à la mer de la conservation de la biodiversité et la gestion des bassins versants (ABE)

I. Plan de la présentation

- ✓ Objectifs du projet ABE
- ✓ Les composantes
- ✓ Résultats escomptés
- ✓ Les 3 complexes
- ✓ Zonage pour la conservation Biodiversité Marine et côtière
- ✓ Impacts prévus
- ✓ Financement
- ✓ Gouvernance du projet ABE

II. Objectif du projet

Configuration spatiale et gestion des bassins versants et zones côtières à fin d'augmenter la Résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au changement climatique et aux menaces anthropiques

III. Composantes du projet et résultats escomptés

Composante 1: Augmentation de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux menaces climatiques dans les bassins-versants et les écosystèmes côtiers.

Résultats escomptés

Chapter 2 Appui à l'intégration du concept ABE dans les politiques et plans de gouvernance environnementale

Chapter 3 Réhabilitation/ restauration de la fonctionnalité des écosystèmes

Chapter 4 Renforcement institutionnelles et de gouvernance environnementale

Chapter 5 Appropriation de pratiques de conservation du sol et de l'eau résistantes au CC

Chapter 6 Augmentation de la couverture et de la qualité des mangroves

Composante 2: Etablissement et gestion de zones de conservation et gestion durable de ressources dans la zone marine et côtière.

B. Résultats escomptés

- ✓ Etablissement d'aires protégées marines et côtières
- ✓ Développement d'outils de gestion des zones de conservation, ligne de base, plan de gestion des Aps,
- ✓ Renforcement des capacités locales pour la conservation de la biodiversité
- ✓ Mécanismes financiers pour soutenir la gestion des aires protégées

IV. Impacts prévus

- ✓ Augmentation de la couverture d'aires protégées (110,000.00ha)
- ✓ Augmentation de la couverture de mangroves sur 7 ,659.00 ha
- ✓ Récifs coralliens sur: 4 ,801.00 ha
- ✓ Herbes marines: 24, 140.00 ha
- ✓ Réductions du niveau d'exploitation non durable des pêcheries

- ✓ Diversification/résilience des stratégies de survivance
- ✓ Renforcement des considérations de résilience et biodiversité dans les instruments
- ✓ Amélioration des mécanismes de prise de décisions, gouvernance environnementale
- ✓ Amélioration des capacités et de la qualité de gestion des aires protégées Marines et terrestres

V. Financement

Fonds d'adaptation au CC pour les pays moins avancés	5,381,970 USD
Fonds pour l'environnement mondial	3,753,098 USD
Montant Total	9, 135,068 USD

VI. Gouvernance du Projet/Comité de Pilotage au niveau national

- **Les principaux Rôle du comité de pilotage**

1. Définir les orientations stratégiques
2. Faciliter la coordination institutionnelle
3. Améliorer la performance globale du projet
4. Arbitrer tout conflit qui pourra surgir dans le cadre du projet
5. S'assurer de l'atteinte des résultats prévus
6. Lever les goulots d'étranglement et de prendre toute mesure qui s'impose pour faire avancer le projet

- **Institutions membres**

1. Ministères de l'environnement,
2. MARNDR (Direction Pêche et Aquaculture),
3. Tourisme et industries créatives,

4. Economie et des Finances,
5. Planification et coopération Externe,
6. Intérieur et des collectivités Territoriales,
7. Plateforme de la société civile haïtienne sur le changement climatique.

Le Ministère de l'environnement en assure la présidence et le Ministère de l'agriculture, la vice-présidence.

- **Gouvernance du Projet /Groupes Consultatifs Techniques Régionaux**

Au niveau régional dans chacune des zones cibles:

Groupe Consultatif Technique Régional

1. Partenaires locaux
2. Des leaders communautaires
3. Directeur départementaux du MDE, MARNDR, Intérieur, Planification et Tourisme

Rôles

- ✓ Orientations techniques du projet dans la région cible
- ✓ Apporter des conseils sur les pratiques et les stratégies à adopter
- ✓ S'assurer de l'atteinte des résultats du projet au niveau leur région

- **Les Partenaires du projet EBA**

Organisations de la Société Civile haïtienne

1. FOPROBIM
2. Société Audubon Haïti
3. Fondation Seguin
4. Plate -forme de la société civile haïtienne sur le changement climatique (PSC-CC)
5. Organisations communautaires

6. ONG travaillant au niveau des différents complexes

Collectivités territoriales

1. Radios communautaires,
2. Universités privées
3. Université d'Etat d'Haïti
4. CATIE,
5. Reefcheck